

**RAPPORT DE JURY  
CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE  
LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE  
ACADEMIE DE GRENOBLE – SESSION 2025**

Cette année, le jury était composé de :

- ✓ Laure Humblet, IA-IPR de lettres, en charge du dossier Langues et Cultures de l'Antiquité
- ✓ Florian Barrière, professeur de langue et littérature latines UGA
- ✓ Mickaël Vinson, professeur agrégé de lettres classiques

L'épreuve s'est tenue le 24 janvier 2025

**LES CANDIDATS :**

Une seule candidate s'est présentée et a été admise.

Enseignement	Discipline	Nombre de candidats
2 <sup>nd</sup> degré	LM	1

**L'ORGANISATION DE L'ÉPREUVE / RAPPEL DU CADRE INSTITUTIONNEL :**

**LE DOSSIER :**

- la présentation de la formation universitaire (avec copies des diplômes et/ou éventuellement relevé de notes) et professionnelle du candidat ;
- les motivations de sa candidature ;
- le développement succinct d'un projet, envisagé à un niveau de classe donné en fonction des programmes, projet qu'il souhaiterait conduire dans une situation d'enseignement de son choix en latin ou en grec.

Dans le cas d'une candidature aux deux options de la certification (latin et grec), si le candidat a les diplômes requis, il est autorisé à remettre au jury un unique dossier pouvant être porté à huit pages maximum.

**L'ÉPREUVE ORALE**

Elle débute par un exposé du candidat, pendant une durée de dix minutes maximum (y compris s'il présente les deux options, latin et grec).

L'entretien d'une durée maximale de vingt minutes visera à apprécier la réflexion didactique et pédagogique des candidats ainsi que leurs connaissances culturelles et linguistiques.

Pour mesurer la maîtrise des savoirs disciplinaires en Langue et Culture de l'Antiquité, le jury a proposé au candidat :

- de traduire de manière littérale quelques lignes d'un texte latin accompagné d'une traduction littéraire. Le jury a volontiers donné le sens des mots manquants ou aidé le candidat à le trouver par lui-même. On attend du candidat qu'il puisse démontrer sa capacité à construire sa traduction avec cohérence et rigueur, à formuler une analyse logique des phrases (analyse grammaticale des mots et des structures syntaxiques) ;
- d'analyser un point de langue du passage, au moment jugé le plus opportun par le candidat.

**Lors de cet entretien avec le candidat, le jury vérifie les capacités requises, à savoir :**

- conduire avec profit un projet pédagogique clairement défini et adapté aux exigences et aux attendus des programmes (latin ou grec, collège ou lycée) ;
- proposer, dans le cadre de ce projet, un choix succinct et pertinent de textes antiques, présentés en version bilingue, et de documents iconographiques complémentaires ;
- analyser de façon pertinente les textes et les documents qu'il a proposés et répondre aux questions du jury en faisant preuve de connaissances linguistiques et culturelles, historiques, littéraires et artistiques ;
- inscrire l'ensemble de ces textes et documents dans une démarche d'apprentissage cohérente (étude des textes, de la langue, de la littérature et de la civilisation grecque ou romaine) ;
- mobiliser les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel pour favoriser l'intérêt et l'activité des élèves, au service des apprentissages ;
- utiliser avec discernement l'outil numérique pour choisir des ressources fiables, adaptées à la situation d'enseignement envisagée ;
- communiquer à l'oral de manière claire et organisée.

## **REMARQUES ET CONSEILS :**

### **le dossier :**

le dossier, qu'il présente des séquences qui ont pu être expérimentées ou au contraire des séquences « virtuelles » ou « théoriques », doit être précis dans sa déclinaison pédagogique et faire montre d'une solide réflexion didactique. Il est vrai que bien souvent le professeur, qui se retrouve à effectuer un remplacement en langues anciennes, peut ressentir un manque de confiance en soi, qui peut être dû à l'absence de soutien didactique effectif. Trouver les ressources adéquates est parfois délicat et il est tentant de se diriger vers des sites qui proposent des exercices « clés en mains ». La bibliographie fournie dans le présent rapport pourra aider les candidats dans leur démarche.

### **l'exposé :**

il faut veiller à ce que l'exposé ne soit pas une redite explicitée de son dossier ou une description détaillée d'une expérience en classe. Il doit au contraire mettre en avant la capacité de réflexivité. L'exposé est donc l'occasion pour les professeurs ayant ou ayant eu en charge des LCA, d'avancer les questionnements auxquels ils ont pu être confrontés dans leur approche de la discipline. Ils pourront dès lors servir de tremplin à la deuxième partie de l'oral où les problématiques clés qui traversent la discipline seront abordées.

### **l'entretien :**

**on attend** effectivement des candidats **une réflexion didactique suffisamment claire et nourrie de références**. Pour ce faire, des ressources institutionnelles sont à disposition. Leurs richesses et

pertinence peuvent aider le professeur à construire sa progression pédagogique et son approche de la langue comme de la culture. Ainsi, Eduscol, Odysseum, maison numérique des humanités ou encore les sites académiques offrent de précieuses ressources, comme c'est le cas du groupe Peg@sus de Grenoble : <https://pegasus-pedagogie.web.ac-grenoble.fr>.

**Le professeur de lettres classiques enseigne également en français.** Aussi, est-il fondamental de **mettre en avant une cohérence didactique entre ces deux disciplines**, tant dans l'étude des textes que dans celle de la langue.

Lire un texte en latin ne signifie pas le traduire *in extenso* ou le réduire à quelques phrases isolées qu'il faut comprendre à tout prix, détachées de l'ensemble du texte ; il est important de **pratiquer la lecture compréhension** et de fonctionner par hypothèses, d'adopter de fait par bien des aspects une pédagogie visible dans l'enseignement des langues vivantes. A ce propos, on conseille également de songer à **l'oralisation de la langue latine** qui permet une imprégnation de faits linguistiques. Cette approche séduit les élèves tout simplement parce qu'elle prend sens pour eux. Les sites universitaires de Pau ou de Lille peuvent aider les professeurs dans cette démarche qu'il faut envisager en toute sérénité.

**En ce qui concerne l'étude de la langue, la progression spiralaire est à suivre.** Le recours aux corpus de phrases pour amener les élèves à observer, manipuler est une préconisation que l'on trouve dans les programmes. De même, pour favoriser la mémorisation et l'acquisition d'automatismes le professeur peut instituer des rituels.

**Le jury tient à rassurer les candidats pour l'exercice de traduction.** Ce que le jury attend c'est de voir comment le candidat s'y prend pour structurer son texte, quelles questions il se pose, quel raisonnement il suit, quelles hypothèses il rejette... Il sera donc invité à réfléchir à haute voix pour élaborer pas à pas une traduction correcte grammaticalement.

**Il n'en reste pas moins qu'une connaissance claire de la morphologie nominale et verbale ainsi que des éléments clés de la syntaxe est indispensable.**

On attend également des candidats qu'ils soient en mesure **d'appréhender une phrase latine dans sa globalité. Par ailleurs, une prononciation correcte est souhaitée**, ce qui signifie qu'on ne peut « franciser » le latin au risque de le déposséder de son statut même de langue.

Enfin, le jury souhaite attirer l'attention des futurs candidats sur **une nécessaire préparation de ces problématiques et sur une indispensable formation** qui doit notamment s'appuyer sur les ressources institutionnelles et les documents mis à leur disposition sur la plateforme dédiée :

<https://magistere.education.fr/ac-grenoble/course/view.php?id=17313&section=1>

ainsi que sur la lecture du rapport de jury de l'année précédente :

<https://lettres-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/langues-anciennes#certification>

## **RESSOURCES :**

**quelques ressources utiles :**

- note de service du 19/10/2004 sur l'attribution d'une mention complémentaire

<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENP0402363N.htm>

- note de service du 19 mars 2018 créant la certification L.C.A.

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=127432](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=127432)

- vade-mecum à l'usage des candidats

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LCA/34/3/Vademecum\\_LCA\\_962343.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LCA/34/3/Vademecum_LCA_962343.pdf)

## **2. Programmes :**

- programmes du collège

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=99531](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=99531)

- programmes du lycée (enseignement optionnel de L.C.A. et enseignement de spécialité de L.L.C.A)

<https://eduscol.education.fr/cid144093/lca-bac-2022.html#lien1>

### **3. Ressources pour l'enseignement :**

- les pages « L.C.A. » sur le site Éduscol :

- pour les programmes du cycle 4

<https://eduscol.education.fr/275/langues-et-cultures-de-l-antiquite-cycle-4>

- pour les programmes de lycée

<https://eduscol.education.fr/1696/programmes-et-ressources-en-langues-et-cultures-de-l-antiquite-voie-gt>

- la Maison numérique des humanités, site

Odysseum : <https://eduscol.education.fr/odysseum/>

- les sites académiques, le site dédié aux LCA dans l'académie de Grenoble : <https://pegasus-pedagogie.web.ac-grenoble.fr>